

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer :

par mail : [contact@espacebeauteformation.com](mailto:contact@espacebeauteformation.com) ,

courrier : Espace Beauté Formations - bât. D - rue de la blancherie – 33370 – ARTIGUES-près-Bordeaux

Si Entreprise : .....SIRET.....APE.....

Nom, Prénom :

Activité principale :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Port :

E-mail:

### FORMATIONS CHOISIES

1

Module 1  
N1-N2-N3-N4

2

Module 2  
T1-T2-T3-T4-T5

3

Module 3  
E1-E2-E3-E4-E5-E6

4

Module 4  
L1-L2

**Dates proposées :**

Nom prénom stagiaire

Artisan / Salarié

Module + intitulé

Date préférentielle

Nom prénom stagiaire	Artisan / Salarié	Module + intitulé	Date préférentielle

Date :

Signature et cachet si entreprise

Espace Beauté Formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage qui ne réunirait pas un nombre suffisant de participants.

Espace Beauté Formations- Centre Aquilae - Bât. D – rue de la Blancherie • 33370 Artigues-près-BX

Site : [www.espacebeauteformation.com](http://www.espacebeauteformation.com)

Organisme de formation enregistré sous le n° 72 33 08620 33 Préfecture d'Aquitaine – Siret 538 342 288 000 15 – APE 8559 A

# espace beauté formation

- Styliste d'ongles / Extensions de cils
- Maquillage permanent / Formation hygiène salubrité
- Maquillages / Modelages corporels

## Dispositions financières

- Modes de paiement de la formation :
  - 30% du montant de la formation doit accompagner le bulletin d'inscription et le contrat de formation signés.
  - Le solde dû est payable le premier jour de la formation si le moyen de paiement est effectué en carte bancaire ou en espèces.
- Si les paiements sont effectués par chèques, le tout (acompte et solde) devra être encaissé 10 jours avant le début du stage.

## Conditions d'annulation

- Si l'annulation intervient au cours de la première moitié du stage, 75 % du montant total prévu est dû à l'organisme de formation.
- Si l'annulation intervient au cours de la deuxième moitié du stage, 100 % du montant total prévu est dû à l'organisme de formation.
- Une interruption en cours de stage pour raisons de force majeure sera repris, pour la durée non effectuée, la session suivante ou dès que la stagiaire est à nouveau en capacité de poursuivre sa formation.

Date et signature du demandeur précédées de la mention « lu et approuvé »

PS : merci de joindre une photo d'identité à votre bulletin d'inscription.